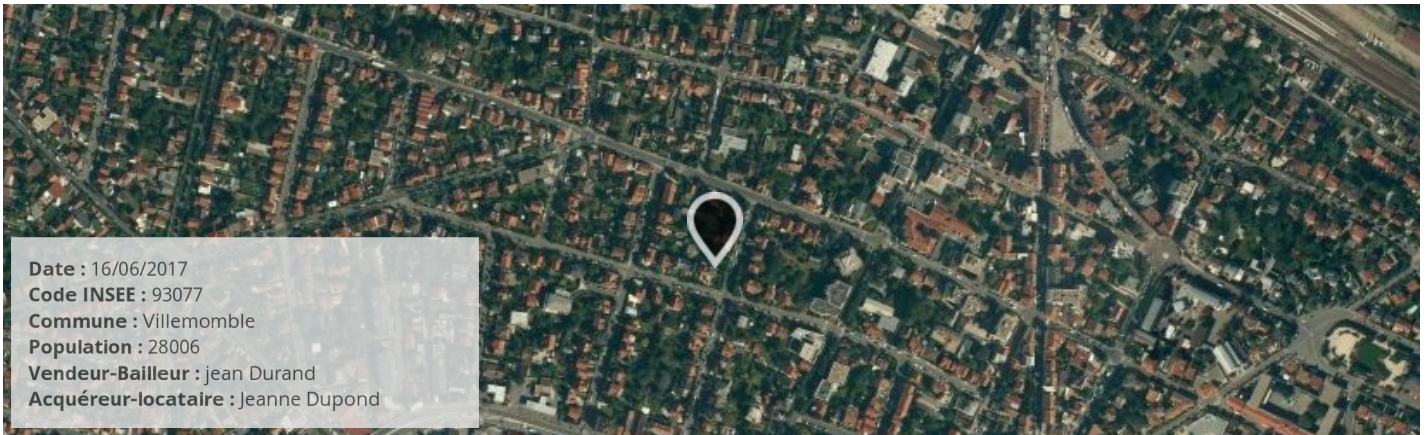


## ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES

### 24 RUE RENÉ ET PIERRE CHARTON 93250 VILLEMOMBLE



### SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1

30 BASIAS, 0 BASOL, 1 ICPE

SEISME : NIVEAU 1

#### RISQUES NATURELS <sup>(1)</sup>

Inondation  
Par ruissellement et coulée de boue  
Mouvement de terrain  
Affaissements et effondrements (cavités souterrain)  
Tassements différentiels  
Séisme  
Phénomène lié à l'atmosphère  
Tempête et grains (vent)

#### RISQUES MINIERES <sup>(1)</sup>

Aucun

#### RISQUES TECHNOLOGIQUES <sup>(1)</sup>

Transport de marchandises dangereuses

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusions pour connaître les risques concernant le bien.  
(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLS, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services  
(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

### PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Mouvement de terrain (Mouvement de terrain)	Approuvé	R111.3 sur la commune Villemomble	21/03/1986
Mouvement de terrain (Affaissements et effondrements (cavités souterrain))	Approuvé	Arrêté modifiant l'arrêté du 21 mars 1986 sur Villemomble	18/04/1995
Mouvement de terrain (Tassements différentiels)	Préscrit	PPR prescrit	23/07/2001

#### CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Mouvement de terrain et la cartographie indique que le bien se trouve dans une zone de mouvement de terrain

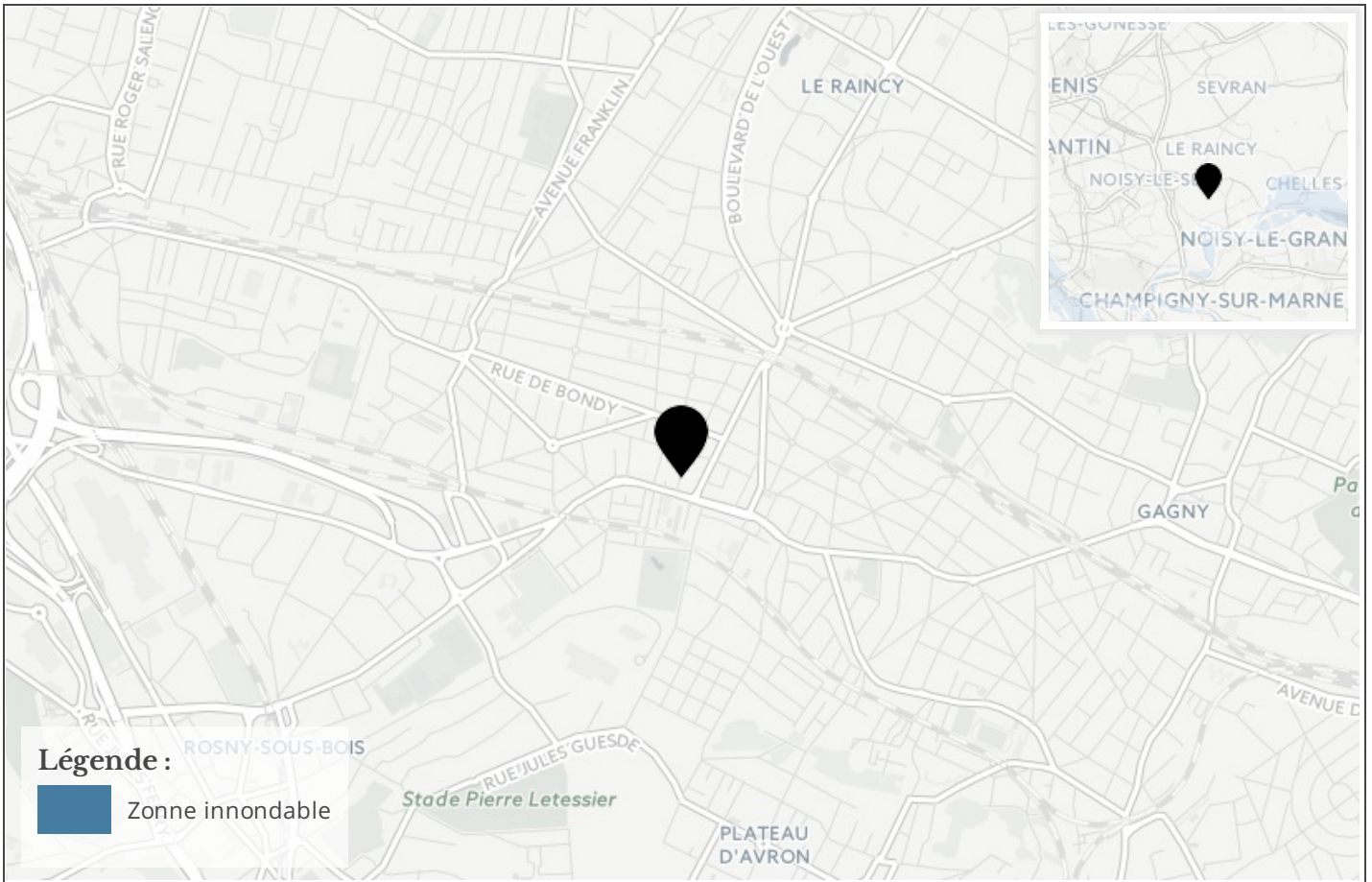
## Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
n/a		

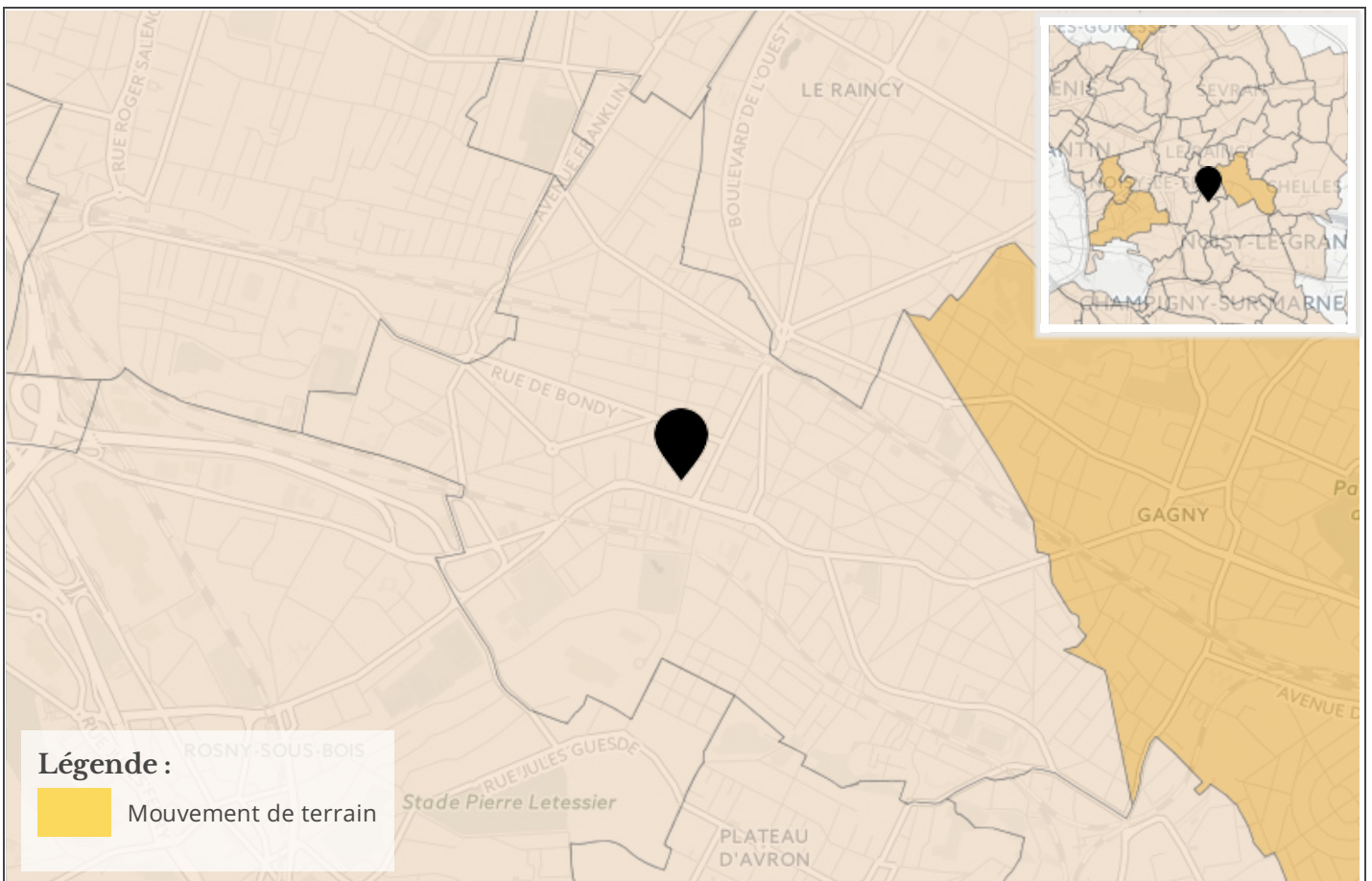
### Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Inondations et coulées de boue	11/04/1983	23/04/1983	16/05/1983	18/05/1983
Inondations et coulées de boue	24/06/1983	26/06/1983	03/08/1983	05/08/1983
Inondations et coulées de boue	26/06/1990	27/06/1990	07/12/1990	19/12/1990
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/06/1989	31/12/1990	04/12/1991	27/12/1991
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/01/1991	31/12/1994	02/02/1996	14/02/1996
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/1995	31/03/1998	18/09/1998	03/10/1998
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Inondations et coulées de boue	07/07/2001	07/07/2001	06/08/2001	11/08/2001
Inondations et coulées de boue	27/06/2001	27/06/2001	03/12/2001	19/12/2001
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2003	30/09/2003	11/01/2005	01/02/2005
Inondations et coulées de boue	19/06/2013	19/06/2013	10/09/2013	13/09/2013

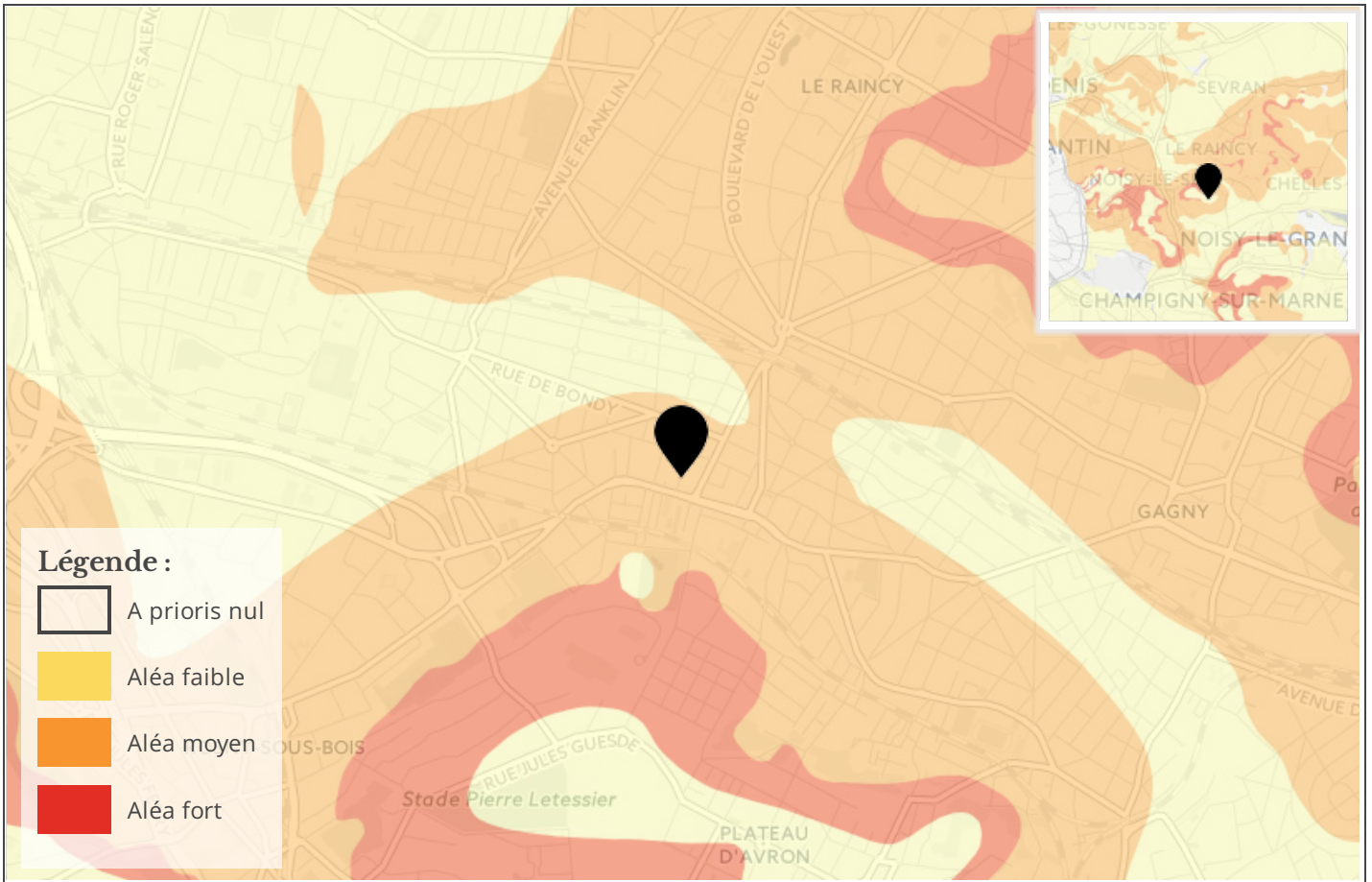
## Cartographie des inondations



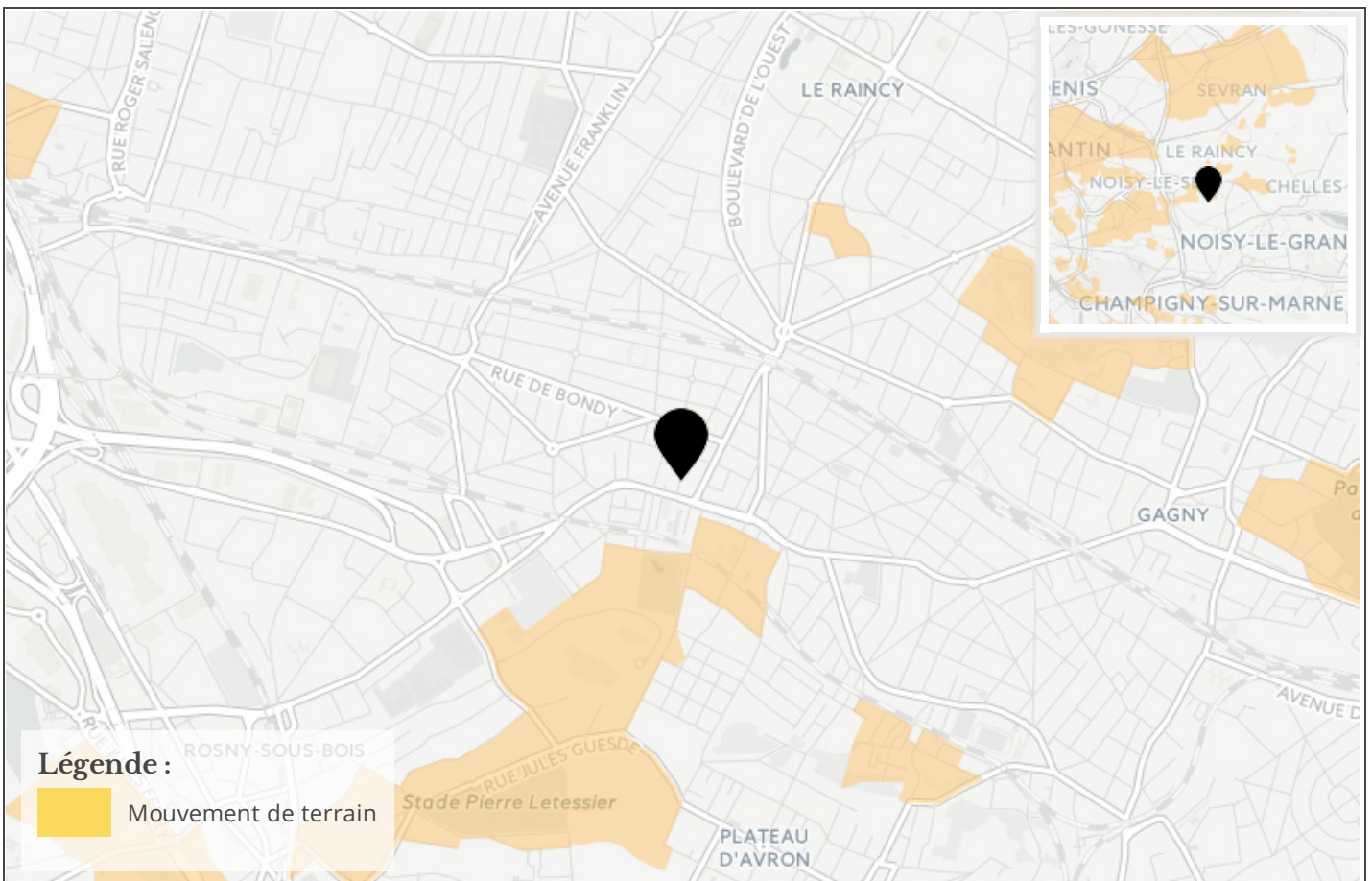
## Cartographie des mouvements de terrains



## Cartographie des argiles



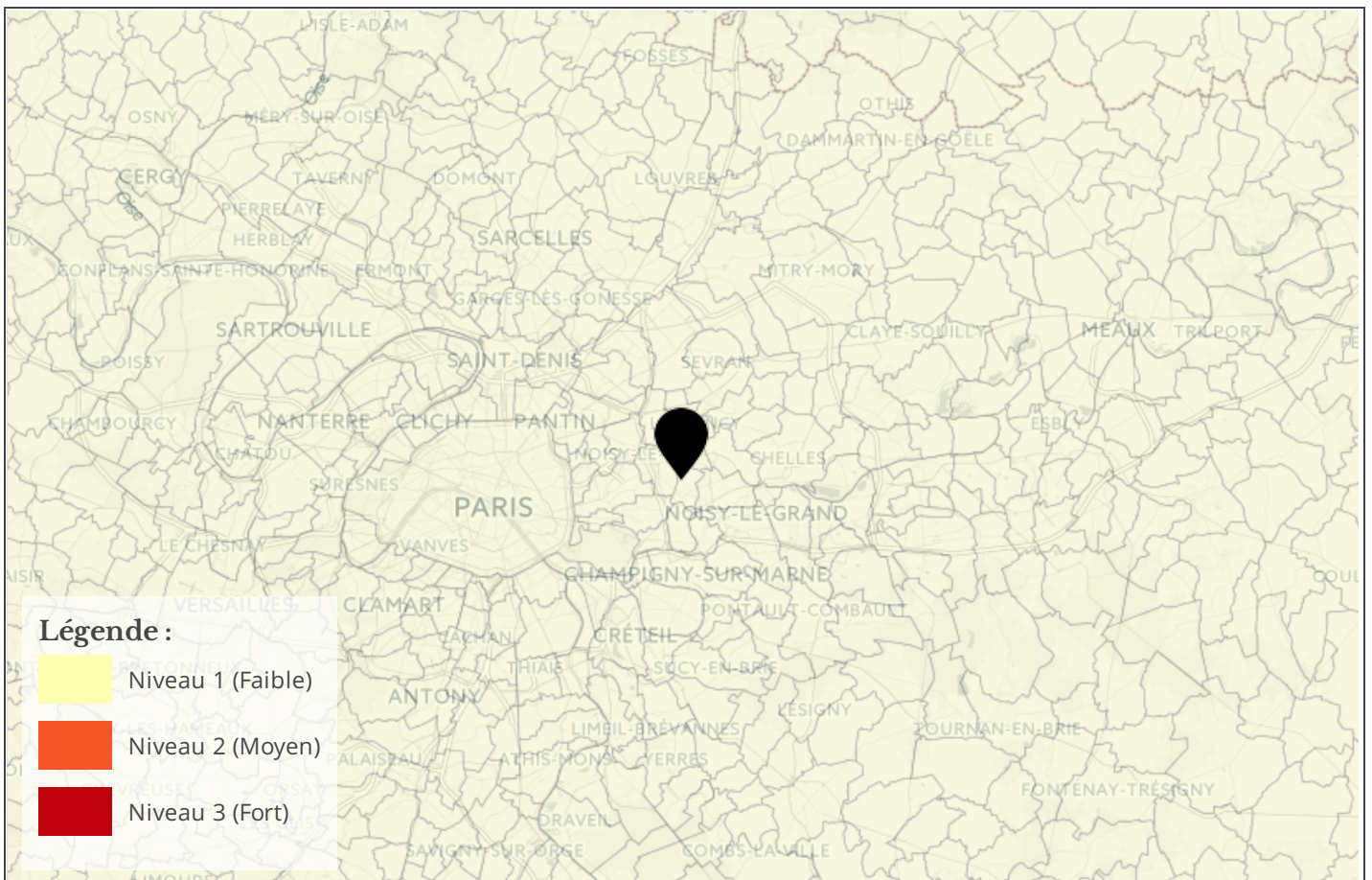
## Cartographie des carrières / gypse



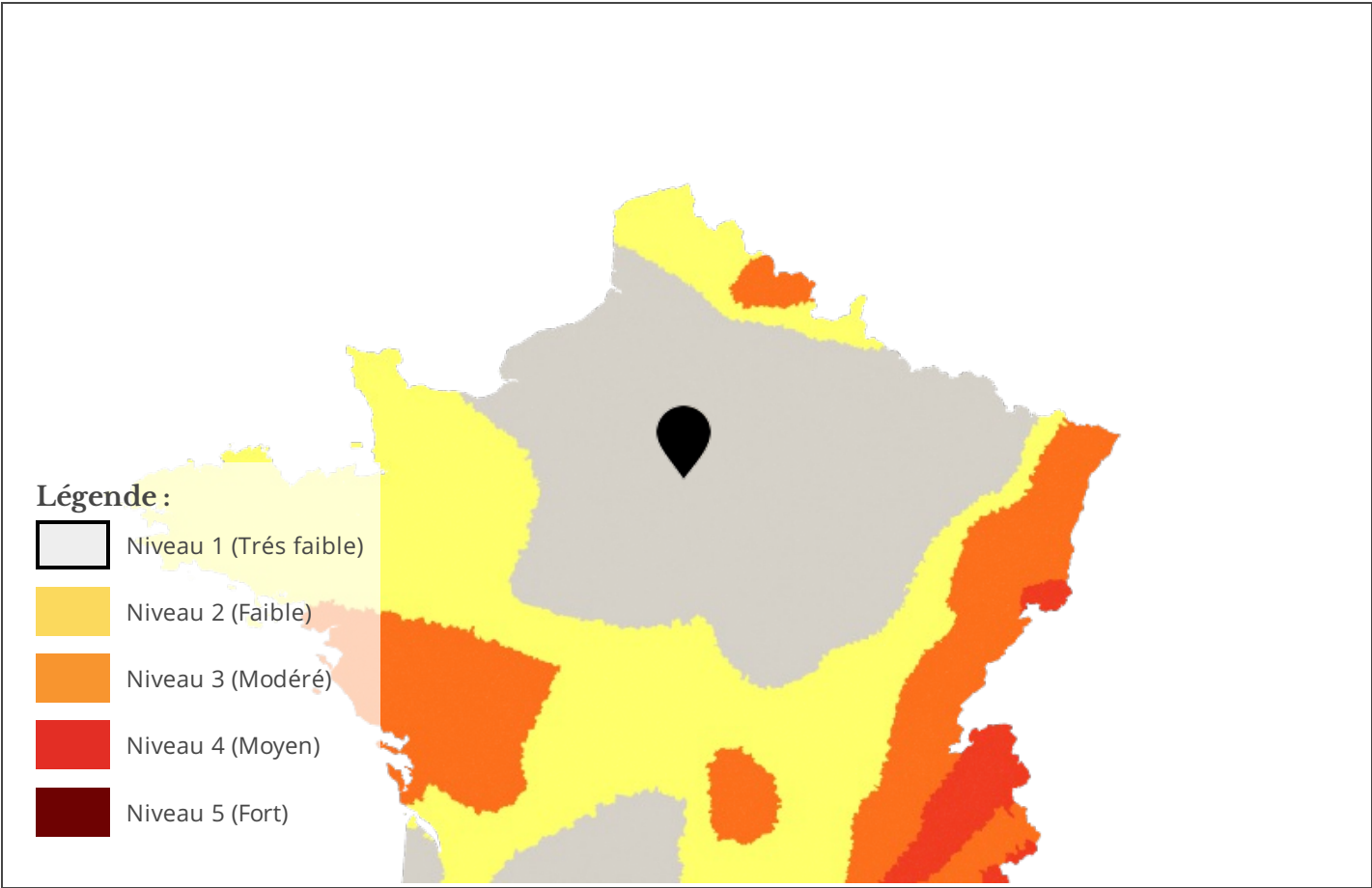
## Referentiel cadastral parcelle



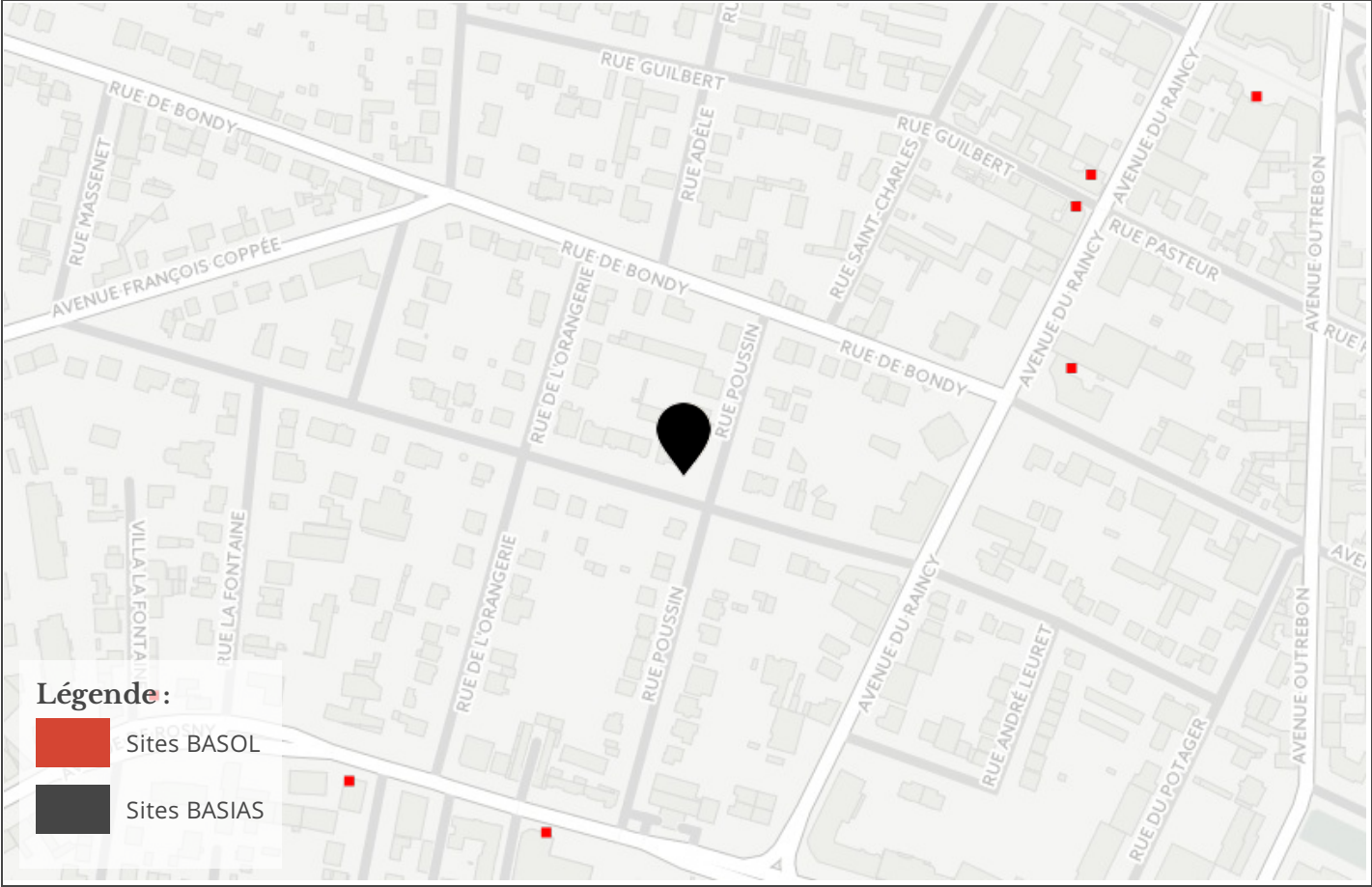
## Information RADON



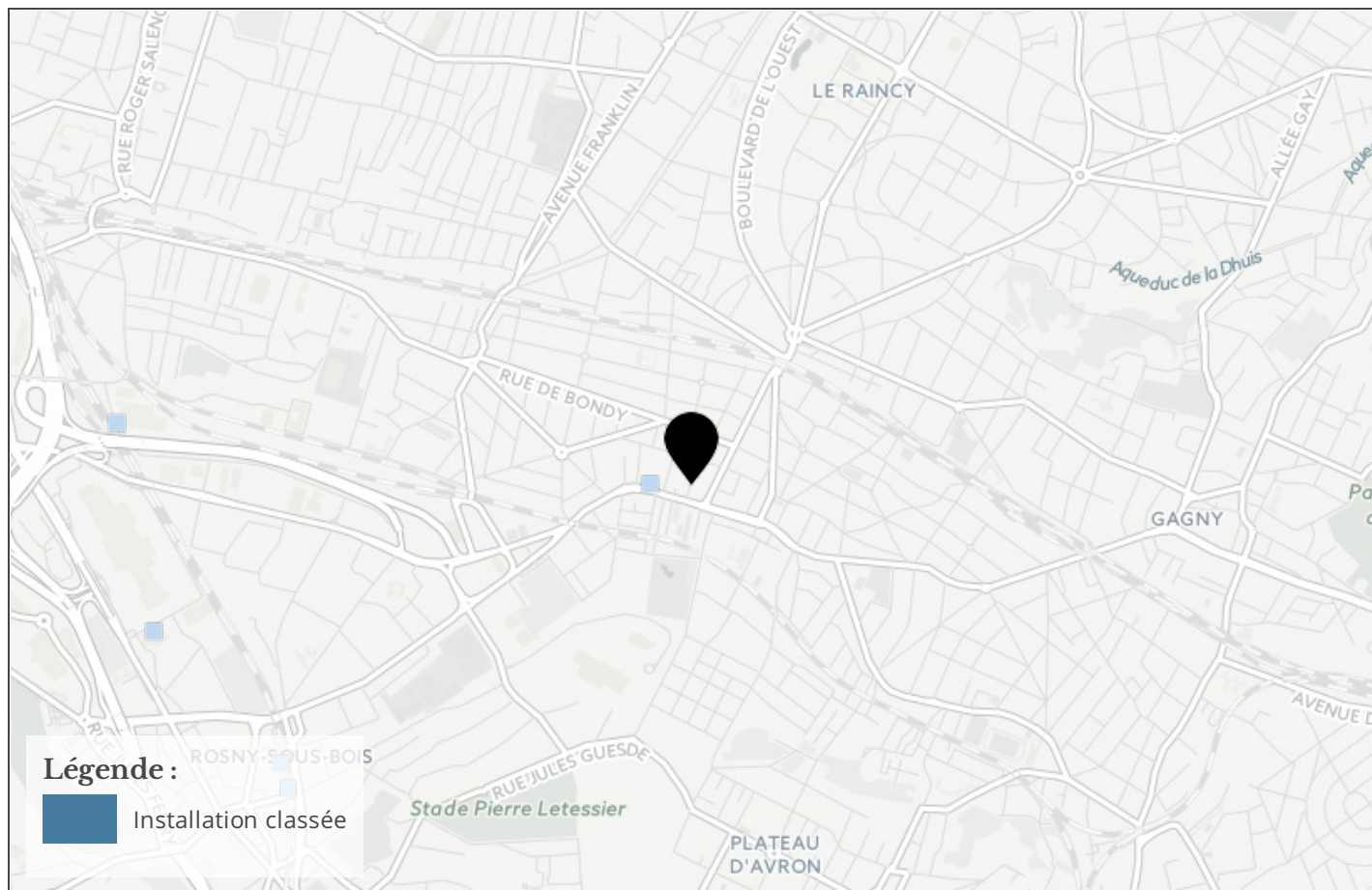
Cartographie des zones sismiques



Cartographie de pollution des sols



## Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)



# Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

**1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral**

N° 07-3667

du 03/10/2007

Mis à jour le

informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

## 2. Adresse

code postal ou Insee

commune

24 Rue René et Pierre Charton

93250

VILLEMOMBLE

## 3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **prescrit** Oui  Non   
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **appliqué par anticipation** Oui  Non   
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **approuvé** Oui  Non

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

<b>inondation</b> <input type="checkbox"/>	<b>crue torrentielle</b> <input type="checkbox"/>	<b>mouvements de terrain</b> <input checked="" type="checkbox"/>	<b>avalanches</b> <input type="checkbox"/>
<b>sécheresse</b> <input type="checkbox"/>	<b>cyclone</b> <input type="checkbox"/>	<b>remontée de nappe</b> <input type="checkbox"/>	<b>feux de forêt</b> <input type="checkbox"/>
<b>séisme</b> <input type="checkbox"/>	<b>volcan</b> <input type="checkbox"/>	<b>autres</b> <input type="checkbox"/>	

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels Oui  Non   
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés Oui  Non

## 4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **prescrit** Oui  Non   
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **appliqué par anticipation** Oui  Non   
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **approuvé** Oui  Non

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

**mouvements de terrain**  **autres**

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers Oui  Non   
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés Oui  Non

## 5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé Oui  Non   
 si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :

**effet toxique**  **effet thermique**  **effet de surpression**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé Oui  Non

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques Oui  Non   
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés Oui  Non

## 6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité **zone 5**  **zone 4**  **zone 3**  **zone 2**  **zone 1**   
 forte moyenne modérée faible très faible

## 7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente Oui  Non

vendeur/bailleur - acquéreur/locataire

<b>8. Vendeur - Bailleur</b>	jean	Durand
<b>9. Acquéreur - Locataire</b>	Jeanne	Dupond
<b>10. Lieu / Date</b>	VILLEMOMBLE	16/06/2017

**Attention !** S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

**Article 125-5 (V) du Code de l'environnement:** En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.



## Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
IDF9303040	station service du chalet , 8 avenue rosny de villemomble (93077)	183 mètres
IDF9304050	citroen bugnot , 36 avenue raincy du villemomble (93077)	185 mètres
IDF9304041	renault villemomble automobiles , 19 avenue rosny de villemomble (93077)	195 mètres
IDF9303039	mobil oil française , 32 avenue rosny de villemomble (93077)	205 mètres
IDF9304049	guilbert auto , 1 rue guilbert villemomble (93077)	215 mètres
IDF9304529	chiron, carrosserie automobile, 37 avenue rosny villemomble (93077)	226 mètres
IDF9304052	lsa , 2 rue guilbert villemomble (93077)	229 mètres
IDF9304039	audi paris est evolution , 1 avenue rosny de villemomble (93077)	234 mètres
IDF9303038	chantiers de gagny , barbe (m.) , bulle (m.) , 9 rue fontaine la villemomble (93077)	237 mètres
IDF9304051	garage daviet , 48 avenue rosny de villemomble (93077)	278 mètres
IDF9303037	sté regionale de distribution, sté regionale de distribution, 5 rue liberte de la ; 41 avenue de rosny villemomble (93077)	290 mètres
IDF9305256	dardare, maroquinerie, 2 rue procession villemomble (93077)	293 mètres
IDF9304036	auto service 93 , 24 rue avron d' , ex 20bis villemomble (93077)	300 mètres
IDF9304526	daniani sté, garage automobile, avenue montel villemomble (93077)	313 mètres
IDF9303042	menard , 5 avenue outrebon villemomble (93077)	318 mètres
IDF9304045	bruno frères (sarl) , 19 rue pasteur villemomble (93077)	340 mètres
IDF9304044	bidel louis , 40 rue avron d' villemomble (93077)	357 mètres
IDF9304528	pourey luc et rouzeau, decapage des metaux, 16 rue procession villemomble (93077)	377 mètres
IDF9304053	garage jean hulot , 60 avenue rosny de villemomble (93077)	392 mètres
IDF9303050	etablissement scolaire foch , 93 rue bernard gante et rue de bondy villemomble (93077)	396 mètres
IDF9303035	mainy et cie (sté) , 63 avenue rosny de villemomble (93077)	404 mètres
IDF9304048	carrosserie de villemomble , 9 avenue meissonnier villemomble (93077)	405 mètres
IDF9304043	vovo garage du lac , 67 avenue rosny de villemomble (93077)	409 mètres
IDF9303036	shell station service , coulou , 62 avenue rosny de villemomble (93077)	430 mètres
IDF9303043	generale mobiliere et immobiliere (sté) , civile immobiliere (sté) , 31 grande rue villemomble (93077)	440 mètres
IDF9303044	thibault (m.) , 76 grande rue villemomble (93077)	463 mètres
IDF9303051	garage gallieni , 13 bis avenue gallieni villemomble (93077)	464 mètres
IDF9303041	sadiep (bebe confort) , 11 rue avron d' villemomble (93077)	465 mètres
IDF9303045	remise (m.) , 79 bis grande rue, ex 76 bis grande rue villemomble (93077)	482 mètres
IDF9305355	automarche aje, bernard sté parking 47, garage automobile , tolerie, 47 rue grande rue villemomble (93077)	497 mètres

## Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

## Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
74.2377	efr france, villemomble 93250	208 mètres

Télécharger l'IAL

<http://www.seine-saint-denis.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-paysage-risques-naturels-et-technologiques-bruit-nuisances-publicite/Les-risques-naturels-et-technologiques-en-Seine-Saint-Denis/Etat-des-risques-naturels-miniers-et-technologiques>

**Déclaration de sinistres indemnisés**  
**L 125-5 du Code l'environnement**

Adresse de l'immeuble

Commune

VILLEMOMBLE

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

**Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe**

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 16/05/1983	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 03/08/1983	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 07/12/1990	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	Arrêté en date du 04/12/1991	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	Arrêté en date du 02/02/1996	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 18/09/1998	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	Arrêté en date du 29/12/1999	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 06/08/2001	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 03/12/2001	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 11/01/2005	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 10/09/2013	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

**Pour en savoir plus**, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : [www.prim.net](http://www.prim.net)